

Le 16 mars 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 16 mars 2010, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Laflamme, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Michel	Commissaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BOLDUC, Danielle	Commissaire Arrivée à 20 h 10
BOLDUC, Jean-François	Commissaire
BOUTET, Fernand	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
BROUSSEAU, Denys	Commissaire
CARON, André	Commissaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
CÔTÉ, Benoit	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
DION, René	Commissaire
DUFRESNE, Luc	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
NAPERT, Hélène	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
PARENT, Huguette L.	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
RACINE, Daniel	Commissaire
RODRIGUE, Brigitte	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
VEER, Fernand	Commissaire
VILLENEUVE, Lyne	Commissaire
HAMEL, Michel	Directeur général
BEAULIEU, Line	Directrice générale adjointe aux affaires éducatives
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PARENT, Jean-François	Secrétaire général
ÉTAIENT ABSENTS :	
DOMPIERRE, Christiane	Commissaire
RENAUD, François	Commissaire

M<sup>me</sup> Danielle de Blois agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après un moment de réflexion préparé par M. Martin Deschênes, M. Jean-Marc Laflamme, qui agit en qualité de président, déclare la séance ouverte.

## **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-09/10-083

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Boutet et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2010.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2010.
6. Période de questions et correspondance des élèves.
7. Période de questions accordée au public.
8. Programme d'accès à l'égalité à l'emploi – personnes handicapées.
9. Correspondance et dépôt de documents.
10. Adoption de la politique relative à l'organisation des services éducatifs pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
11. Engagement de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à céder une partie de terrain à la Ville de Québec pour la transformation de l'aréna de Giffard en un complexe sportif.
12. Adoption des dates des séances du conseil des commissaires pour 2010-2011.
13. Mandat pour négocier la convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
14. Prolongation de la période de mise en vigueur du plan stratégique.
15. Lancement de la consultation sur les objectifs et principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus.
16. Appui à la Ville de Beaupré relativement au réaménagement du boulevard Sainte-Anne et à la sécurisation de l'entrée de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne.
17. Assemblée générale et colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec – inscription et autorisation de dépenses des commissaires.
18. État de la situation financière au 31 janvier 2010.
19. Rapport du comité de parents.
20. Rapport du comité exécutif.
21. Rapport des comités du conseil.
22. Communication du président.
23. Communication de la Direction générale.
24. Questions et commentaires des commissaires.
25. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2010**

CC-09/10-084

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2010 est parvenu aux membres du conseil des commissaires dans les délais prescrits par la Loi ;

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2010 soit approuvé avec la correction suivante : ajouter le nom de M. Yvon Blanchet aux absences.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2010**

Le secrétaire général dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 16 février 2010.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Il n'y a aucune question, ni aucune correspondance.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

M. Michel Lefebvre, résident de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- Remercie pour la note inscrite dans le procès-verbal concernant la provenance d'un document.
- Mentionne qu'il a fait la lecture d'un document provenant du Conseil du statut de la femme dans lequel il est mentionné que la situation est alarmante concernant la réussite des garçons. Il précise qu'il peut prêter ces documents s'il y avait une demande.
- Mentionne que lors de la dernière réunion, il a fait référence à un montant de 650 000 \$ et il demande quelle partie de cette somme serait utilisée pour réduire le décrochage chez les élèves. Il souhaite avoir une réponse plus précise.

Le président, M. Jean-Marc Laflamme mentionne que globalement toutes les sommes allouées sont retournées dans les établissements. La réussite des élèves, particulièrement celle des garçons, est au cœur de notre plan stratégique et demeure un dossier prioritaire pour la Commission scolaire.

M. Michel Hamel mentionne que la Commission scolaire a retenu cinq des six buts de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces cinq buts et leurs descriptions seront inscrits dans la convention de partenariat qui sera convenue entre la ministre et la Commission scolaire. Ce projet sera présenté au conseil des commissaires. Lorsqu'il sera signé, il sera rendu public.

- Enfin, M. Lefebvre demande des informations relativement à la sélection du nouveau directeur général.

M. Laflamme mentionne que la personne sélectionnée sera nommée le 13 avril prochain.

8. **PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ À L'EMPLOI – PERSONNES HANDICAPÉS**

**M. Daniel Racine quitte la salle `19 h 55.**

Mme Martine Chouinard, directrice adjointe aux ressources humaines, et Mme Marie-Claude Dumont, conseillère en ressources humaines, présentent les principaux éléments de la Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi dans les organismes publics en ce qui concerne l'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité pour les personnes handicapées. Elles précisent les obligations de la Commission scolaire qui sont de procéder à l'analyse de ses effectifs afin de déterminer la sous-représentation de

personnes handicapées dans certaines catégories d'emploi et de transmettre son rapport d'analyse des effectifs à la Commission des droits de la personne après consultation avec son personnel.

**Arrivée de Danielle Bolduc à 20 h 10.**

M. Jean-Marc Laflamme félicite Mme Chouinard et Mme Dumont pour tout le travail accompli dans ce dossier.

**Retour de M. Daniel Racine à 20 h 15.**

**9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Invitation au gala de l'entrepreneuriat.
- Invitation à l'accueil du nouveau personnel.
- Projet de procès-verbal de la rencontre du comité exécutif du 23 février 2010.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 27 janvier 2010.
- Procès-verbal de la rencontre du comité EHDAA du 14 décembre 2009.
- Procès-verbal de la rencontre du comité administration-vérification du 12 janvier 2010.
- Processus d'accès au relevé de salaire par Internet.
- Avis public d'élection partielle.

CC-09/10-085

**10. ADOPTION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

CONSIDÉRANT la résolution CC-09/10-024 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 13 octobre 2009, concernant le lancement de la consultation sur la politique relative à l'organisation des services éducatifs pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation menée auprès des instances concernées, soit les conseils d'établissements et le comité de parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité éducation du 8 mars 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion du 10 mars 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Napert et résolu d'adopter la politique relative à l'organisation des services éducatifs pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Marie-Josée Landry, directrice adjointe aux services éducatifs est présente et répond aux questions. Elle mentionne qu'à la suite de la consultation, plusieurs commentaires ont été retenus et ont été intégrés à la politique.

11. ENGAGEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES À CÉDER UNE PARTIE DE TERRAIN À LA VILLE DE QUÉBEC POUR LA TRANSFORMATION DE L'ARÉNA DE GIFFARD EN UN COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec s'est engagée à transformer l'aréna de Giffard en complexe sportif;

CONSIDÉRANT que le programme triennal des immobilisations de la Ville de Québec prévoit un investissement total de 19,4 millions de dollars pour ce projet, dont 6,5 millions au cours de l'année 2010;

CONSIDÉRANT que pour réaliser cette transformation, la Ville de Québec requiert l'engagement de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries afin qu'elle lui cède une partie de terrain;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries bénéficiera des retombées de ce projet pour ses élèves, notamment ceux fréquentant l'école secondaire Samuel-De Champlain;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administration et vérification

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu de confirmer à la Ville de Québec, l'engagement de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à lui céder une partie de terrain, pour permettre la réalisation de la transformation de l'aréna de Giffard en complexe sportif.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

12. ADOPTION DES DATES DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR 2010-2011

CONSIDÉRANT que l'article 2 du Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires stipule que le conseil détermine annuellement les dates des séances ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer ces dates pour l'année scolaire 2010-2011 ;

IL EST PROPOSÉ par M. René Dion et résolu de fixer les dates suivantes pour la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2010-2011 :

- 17 août
- 14 septembre
- 12 octobre
- 9 novembre
- 7 décembre
- 18 janvier
- 15 février
- 15 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 21 juin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CC-09/10-088

13. **MANDAT POUR NÉGOCIER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries a l'obligation dans le cadre d'une convention de partenariat, de convenir des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis de l'avant une démarche d'élaboration des conventions de partenariat ainsi que le canevas de ces conventions;

CONSIDÉRANT les travaux effectués par la Direction générale et par les Services éducatifs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Giroux et résolu de mandater la Direction générale, afin qu'elle négocie la convention de partenariat de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CC-09/10-089

14. **PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE MISE EN VIGUEUR DU PLAN STRATÉGIQUE**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries doit établir un plan stratégique couvrant une période maximale de cinq ans, pour l'exercice de ses fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Commission scolaire, en vertu de l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique, de convenir avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre d'une convention de partenariat, des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique;

CONSIDÉRANT que la convention de partenariat porte entre autres sur les moyens que la Commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique;

CONSIDÉRANT qu'il doit y avoir une concordance entre le plan stratégique et la convention de partenariat, tant dans les objectifs que dans la période d'application;

CONSIDÉRANT que la convention de partenariat doit s'appuyer sur des orientations et des objectifs, dans une perspective à long terme afin de mesurer l'atteinte des objectifs;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté le plan stratégique en juin 2007, pour les années 2007-2008 à 2010-2011;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de prolonger d'une année supplémentaire la période au cours de laquelle le plan stratégique sera en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par Mme Huguette L. Parent et résolu de prolonger d'une année, la période au cours de laquelle le plan stratégique sera en vigueur, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CC-09/10-090

**15. LANCEMENT DE LA CONSULTATION SUR LES OBJECTIFS ET PRINCIPES DE RÉPARTITION DES SUBVENTIONS, DU PRODUIT DE LA TAXE SCOLAIRE ET DES AUTRES REVENUS**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit établir, après consultation des conseils d'établissements et du comité de parents, les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre ses établissements;

CONSIDÉRANT que le comité administration et vérification a tenu une séance de travail pour étudier le projet d'encadrement relatif aux objectifs et principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a élaboré un projet d'encadrement qu'elle désire soumettre à la consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administration et vérification du 9 mars 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion du 10 mars 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Bélanger et résolu :

- Que la Commission scolaire adopte pour fins de consultation, le projet d'encadrement relatif aux objectifs et principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus;
- Que la Commission scolaire consulte le comité de parents et les conseils d'établissements;
- Que la fin de la période de consultation soit fixée au 28 avril 2010.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CC-09/10-091

**16. APPUI À LA VILLE DE BEAUPRÉ RELATIVEMENT AU RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINTE-ANNE ET À LA SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-SAINTE-ANNE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beupré a entrepris des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, relativement au réaménagement du boulevard Sainte-Anne et à la sécurisation de l'entrée de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des travaux comprend le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts, le renouvellement de la chaussée, l'élimination de sept entrées situées sur le boulevard, la création d'entrées secondaires en réseau et en sens unique; l'éclairage des rues,

l'enfouissement des fils, l'ajout de feux de circulation, de trottoirs, de pistes cyclables, d'aménagements paysagers et la sécurisation de l'accès à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne et aux commerces;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires se déclare très sensible à tous les aspects ayant un impact sur la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT que la sécurisation de l'entrée de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne sera avantageuse pour les élèves et pour le personnel;

IL EST PROPOSÉ par M. Denys Brousseau et résolu d'appuyer la démarche de la Ville de Beaupré auprès du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, à l'égard de son projet de réaménagement du boulevard Sainte-Anne et de la sécurisation de l'entrée de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

17. **FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –  
INSCRIPTION ET AUTORISATION DE DÉPENSES DES  
COMMISSAIRES.**

CC-09/10-092

CONSIDÉRANT que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra les 7 et 8 mai 2010;

CONSIDÉRANT que le colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra les 6 et 7 mai 2010;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu :

- que les personnes suivantes soient autorisées à participer en qualité de délégué(e)s, à l'assemblée générale :

M. Michel Bélanger	Mme Danielle Bolduc	M. Bernard Brassard
M. André Caron	Mme Hélène Chabot	M. Jean-Marc Laflamme
Mme Brigitte Rodrigue	M. Clément Turcotte	

- que les personnes suivantes soient nommées comme substituts :

M. Martin Deschênes	M. René Dion
Mme Lyne Villeneuve	Mme Marie-France Painchaud

- que les personnes suivantes soient autorisées à assister au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec :
  - tous les délégués à l'assemblée générale;
  - Mme Marie-France Painchaud;
  - Mme Anne Giroux;
  - M. Martin Deschênes;
- d'autoriser les dépenses relatives à la participation à l'assemblée générale et au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendront les 6, 7 et 8 mai 2010.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **18. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JANVIER 2010**

Monsieur Louis Dandurand, directeur des Services des ressources financières, présente l'état de la situation financière au 31 janvier 2010 et répond aux questions.

## **19. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Anne Giroux mentionne que le comité s'est réuni le 24 février 2010. Elle mentionne que M. Jean-Marc Laflamme est venu rencontrer les membres du comité de parents en début de rencontre. Le principal sujet inscrit à l'ordre du jour était la consultation sur le règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

## **20. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

M. André Caron mentionne que le comité exécutif s'est réuni le 23 février 2010. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- Approbation de plans et devis pour certains travaux dans des écoles ;
- Octroi de contrats pour le remplacement de fenêtres et la réfection de la toiture dans trois établissements ;
- Compte de dépenses du président ;
- Information concernant la rencontre de médiation avec le syndicat.

## **21. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**

### **Comité administration et vérification**

M. Benoit Côté mentionne que le comité s'est réuni le 9 mars 2010. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- Aliénation d'un terrain au profit de la Ville de Québec (aréna de Giffard) ;
- Aliénation de bâtiments ;
- Plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité de nos établissements aux personnes handicapées ;
- Évaluation de la situation financière au 31 janvier 2010 ;
- Reddition des coûts chargés aux parents en 2009-2010 ;
- Répartition des revenus à la Commission scolaire ;
- Politique gestion des surplus, règle du 10 % ;
- Politique sur les saines habitudes de vie ;
- Prochaine rencontre : le 6 avril 2010.

### **Fondation des Premières-Seigneuries**

M.. Clément Turcotte mentionne que les invitations pour le tournoi de golf et pour le souper bénéfice ont été transmises aux commissaires, aux cadres et à nos partenaires.

### **Comité éducation**

Mme Hélène Napert mentionne que le comité s'est réuni le 8 mars. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- Élection à la présidence ;
- Cours d'été au secondaire ;
- Politique EHDAA ;
- Projet de modification du régime pédagogique ;
- Convention de partenariat ;
- Prochaine rencontre 30 mars.

### **Comité ville en santé**

M. Jean-François Bolduc n'a pas assisté à la dernière rencontre.

### **Comité planification – gouvernance et éthique**

Mme Marie-France Painchaud mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 30 mars 2010.

### **Comité évaluation du directeur général**

M. Fernand Veer nomme les membres du comité d'évaluation du directeur général. Il mentionne également que des informations seront fournies à ce sujet avant le plénier de la semaine prochaine.

## **22. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Jean-Marc Laflamme fait les communications suivantes :

- Il rappelle qu'il y aura un plénier après la réunion du comité exécutif du mardi 23 mars.
- Il souligne qu'il a rencontré le maire de la municipalité de Boischatel avec le directeur général. Des informations concernant cette rencontre seront transmises lors du huis clos.
- Il rappelle la performance de M. Marc-André Perron, enseignant à l'école Saint-Pierre et des Sentiers, qui est finaliste du programme « Force Avenir ».
- Il souligne que M. Simon Nadeau, enseignant à l'école de la Courvilloise, a été retenu finaliste au concours « Coup de cœur Virginie ». Il se mérite la somme de 5 000 \$ et pourrait gagner une bourse de 25 000 \$ pour la réalisation de projets éducatifs dans son école.
- Il mentionne qu'il a assisté à la conférence de presse annonçant la création d'un stade multisport avec surface synthétique au Patro de Charlesbourg. M. René Dion et M. Bernard Brassard étaient également présents. Cette nouvelle installation profitera à la polyvalente de Charlesbourg qui veut former une équipe de football.
- Il fait part que les membres de la Table de concertation de la Capitale-Nationale ont décidé d'offrir encore cette année des bourses aux élèves du secondaire et de la formation générale des

adultes ayant fait preuve de persévérance dans leur cheminement scolaire.

- Il mentionne qu'il a assisté à la remise des médailles en formation professionnelle et que la Commission scolaire peut être fière de ses élèves.

## **23. COMMUNICATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M. Michel Hamel, directeur général, fait les communications suivantes :

- Il souligne qu'il y aura un comité plénier sur la convention de partenariat. Cette rencontre aura lieu le mardi 23 mars à la suite du comité exécutif.
- Il mentionne qu'un courriel de la présidente du syndicat du personnel professionnel a été transmis à plusieurs personnes. Ce courriel qui avait pour objet les négociations n'était pas autorisé et l'expéditrice en a été informée. Les outils informatiques de la Commission scolaire doivent servir uniquement pour le travail et non à des fins personnelles et syndicales.

Mme Line Beaulieu fait part d'un événement survenu le 12 mars dernier concernant le décès accidentel de la mère d'un élève de 3<sup>e</sup> année de l'école du Trivent. L'élève devrait retourner à l'école la semaine prochaine et tous les moyens ont été mis en place afin d'aider les enfants de l'école à vivre cette situation.

Mme Paule Pouliot mentionne que la Commission scolaire a fait l'acquisition d'une génératrice afin de protéger le réseau informatique en cas de panne majeure. Celle-ci sera installée près du centre administratif. Cet achat était nécessaire depuis plusieurs années.

M. Jean-François Parent mentionne qu'il a reçu une demande d'accès à l'information de la part du Journal de Montréal concernant la rémunération des commissaires et leur assiduité aux rencontres du conseil des commissaires.

## **24. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

M. Clément Turcotte demande une information concernant des travaux dans la cour de l'école du Parc.

Mme Paule Pouliot mentionne qu'un projet a été soumis au MELS afin de refaire le drainage autour de cette école

Mme Hélène Chabot demande si le président a reçu une invitation à participer à la Table de concertation commissions scolaires – Ville de Québec.

M. Laflamme mentionne que la Table de concertation (regroupant le personnel administratif) a siégé mais qu'il n'y a pas eu de rencontre avec les présidents des commissions scolaires.

Mme Hélène Chabot indique qu'elle est très heureuse d'apprendre la transformation de l'aréna de Giffard en un complexe sportif. Elle demande ce qui advient de l'aréna Gilles-Tremblay.

M. Laflamme mentionne que le dossier va bon train. M. Hamel souligne qu'il a abordé les dossiers de l'aréna Gilles Tremblay et du terrain de soccer de la Courvilloise lors de la rencontre de concertation et qu'il a reçu un accueil très positif de la part de la Ville.

Mme Marie-France Painchaud mentionne qu'elle a assisté à la présentation d'une recherche à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion sociale en remplacement de M. Laflamme.

M. André Caron remercie les membres du conseil qui lui ont témoigné des messages de sympathie lors du décès de sa belle-mère.

M. Daniel Racine demande si M. Michel Hamel était au courant que les Petits Chanteurs de Charlesbourg étaient installés à l'Externat Saint-Eudes.

Tel qu'il est écrit dans le procès-verbal de février, M. Hamel mentionne qu'il n'était pas au courant.

Mme Hélène Napert mentionne qu'il sera intéressant que le conseil des commissaires soit informé du travail des policiers dans les écoles secondaires.

M. Michel Hamel mentionne que les policiers ont déjà présenté ce projet au conseil des commissaires, il y a environ cinq ans. Cependant, si le conseil désire une nouvelle rencontre, il sera possible d'en organiser une.

Mme Huguette L. Parent souligne les anniversaires suivants :

- Jean-François Parent le 1<sup>er</sup> mars
- Daniel Racine le 8 mars
- Lyne Villeneuve le 14 mars

M. Martin Deschênes demande si les élèves du secondaire peuvent transmettre leurs travaux par Internet et ce, dans le cadre de la gestion de la politique du « sans papier ».

M. Hamel mentionne qu'il peut y avoir des initiatives locales dans certains milieux. Par contre, l'école doit s'assurer que tous les élèves peuvent le faire. Il souligne également qu'il peut y avoir certaines difficultés pour les enseignants à corriger les documents directement à l'écran. La sensibilisation à l'empreinte écologique de nos élèves et du personnel se fait régulièrement.

M. Michel Bélanger demande si la Commission scolaire a songé à une énergie alternative avant de procéder à l'achat d'une génératrice. Mme Pouliot prendra des informations auprès des ressources matérielles pour vérifier ce qui a été fait dans ce dossier.

M. Bernard Brassard apporte des précisions sur le terrain synthétique multisports. Il souligne que l'engagement de la Commission scolaire dans ce dossier permettra d'accroître l'offre de services de la Polyvalente de Charlesbourg.

25. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

---

Jean-Marc Laflamme

---

Jean-François Parent